



voit l'ordre fait plus nécessaire que le navire est plus lourd et plus chargé.

Le bateau de toile, en effet, on diminue dans la même relation les forces et les accouplements sur la navire; si gouvernera mieux, sera plus stable et ses mouvements, et au lieu de retenir des chocs continus, il permettra au bateau d'osciller moins. Qu'il soit donc plus stable, mais moins complaisant lors des hautes vagues ou que les navires abandonnent sa construction bien à la lame? La raison en est que ces corps ne sont soumis qu'à l'action de la pesanteur, et ne sont pas chargés d'une force d'impulsion qui y aurait été accumulée par des voiles ou par des masts. L'exemple des îles-ours de mer peut aussi bien celui des corps leviers, preuve romaine un corps flottant est léger à la lame, quand il ne reçoit pas d'impulsion intérieure.

Je ne prends pas cette manœuvre de diminuer les voiles, dit M. de Langlois, que je n'ai pas encore pratiquée, mais lorsque mes observations me donneront une grande confiance avec ce système. Le navire est un vrai réservoir de force, un vrai volant dont le choc est d'autant plus terrible qu'il a accumulé plus de forces instables. Il donnerait donc le conseil aux officiers qui franchissent les hautes latitudes où passent le cap Horn de se munir de volant-poulettes. Il est hors de toute que les voiles qui y sont placées près du plan diamétral, et suffisamment élevées pour ne pas être déréglées, ni recevoir des impacts de mer, ont une puissance toute particulière pour rendre le navire léger à la lame. Les expéditions polaires des U.S. Ross, Davis, Nansen, ont montré que lorsque ces dernières voitures sont appliquées à l'autre bout, on pouvait prendre celui de la "Poursuivante" qui, après l'ouragan dont nous parlons, mit en route sans pompeuse. Je vous recommande, comme je l'ai fait souvent, que cette voile était trop basse, que elle fatiguoit beaucoup la tête du grand mât, qui va recevoir des torsions terribles; qu'elle donne aux bâtimens des mouvements brusques et sacrés, et qu'elle fait mal gouverner.

À 4 heures de l'après-midi, dans une des aléas que cette voile mal balancée occasionna, la "Poursuivante" reçut par-haut le choc d'une des vagues immenses que l'ouragan avait déclenchées, et l'éclat fit éclater la coque. Le bâtimen fut démonté, et le commandant, qui avait pris le bateau, fut arraché à ses amis et aux débris, et tomba dans l'eau, où il fut dévoré par les requins. On venait d'ouvrir les saumures pour donner de l'air à l'abordage de la frégate, car ils avaient été dès l'apprivoisement à l'heure précédentes. Je descendis dans la batterie où j'eus l'occasion de l'assister jusqu'aux goux. Où bala bala la pouilloune pour la remplacer par la maïsane-godiche et le toc d'arisonna, la frégate se rangea dans le vent, gouverna avec aisance, et thata sur les vagues aussi légèrement qu'un pêcheur.

ÉPHÉMÉRIDES TAHITIENNES.

15 août 1773. — Cook sortit de nouveau devant Tahiti.
11 juillet 1829. — M. Moreau, guide pour deux hommes du chef Tai, visita le hui Vahine.

4 octobre 1832. — Réunion du Parlement tahitien.

29 août 1838. — Arrivée à Papete de la frégate la "Vénus" commandée par M. du Petit-Thoms.

3 août 1845. — Terre漏ue valises est nommée « offesse » du district de Manora (Papeete) en remplacement de Bitteri, dessiné. Teuhura prend, en conséquence, le titre de Teuhura nom donné aux chefs de Manora.

TE VETAHU MAU NEA I TUPO ITAMUTI NEI

15 octobre 1773. — Cook lassan rai mai o Cook (Tai) i muai mai i Taurau. Ia-ānua 1829. — M. Moreau, guide pour deux hommes du chef Tai, visita le hui Vahine.

4 octobre 1832. — Haupapa-putu e te aope rau leiti ran tare Tahiti.

29 octobre 1838. — Tause rai mai i Papete nei, o te matuu mai rai pi a o Vava Tomone du Petit-Thoms.

3 août 1845. — Teuhura valises est nommée « offesse » du district de Manora (Papeete) en remplacement de Bitteri, dessiné. Teuhura prend, en conséquence, le titre de Teuhura nom donné aux chefs de Manora.

MOUVEMENTS DU PORT DE PAPETE.

De vendredi 31 au jeudi 30 juillet 1863 inclus.

— NAVIGATION COMMERCIALE ANNUELLE.

26 juillet. Caboteur du Protectorat, "Morning Star", de 11 ton. pas. Tonga, venant de Toumoua, en un jour, diverses marchandises.

27 juillet. Caboteur du Protectorat, "Ternua", de 11 ton. pas. Tani, venant de Toumoua, en un jour, diverses marchandises.

27 juillet. Caboteur du Protectorat, "M. J. Lubbo", de 10 ton. pas. Hanga Roa, Atta, Aitutaki, Atiu, Rarotonga, Iriama, Muri, Hanga Roa, Taakoka, Teauia, Tuamotu, Rarotonga, Falepo, Aitutaki, Atiu, Rarotonga, Iriama, Muri, Hanga Roa, Taakoka, Teauia, Tuamotu.

28 juillet. Caboteur du Protectorat, "Horatio", de 23 ton. pas. Chavas, venant de Rapa et diverses marchandises.

28 juillet. Caboteur du Protectorat, "Casswell", de 18 ton. pas. Hanga Roa, venant de la Nouvelle-Zélande, à bord 1 tonne de poisson, 1 tonne de huile de cétacé et diverses marchandises.

— NAVIERS DE CONVOIAGE SOUTIENS.

25 juillet. Caboteur du Protectorat, "Horatio", de 21 ton. pas. Chavas, allant à Tolaga, diverses marchandises.

25 juillet. Caboteur du Protectorat, "Papa Maru", de 8 ton. pas. Hanga Roa, allant aux îles Marquises, et 25 juillet. Caboteur du Protectorat, "Hawera", de 10 ton. pas. Hanga Roa, allant aux îles Tuamotu.

27 juillet. Caboteur du Protectorat, "Papa Maru", de 8 ton. pas. Hanga Roa, allant aux îles Marquises, et 27 juillet. Caboteur du Protectorat, "Hawera", de 10 ton. pas. Hanga Roa, allant à Papurori et Teahupoo, sur lequel, un passager : M. Opu, indigène de Ta.
BATHNETTE SUR TA KADE.

3 novembre 1862. Transatlantique pérouvien, "Serpente-Marine", de 1881.

11 juillet 1862. Brise-pérouvien, "Mata", de 191 ton. pas.

13 juillet. Brise du Front, "Mata", de 191 ton. pas. Dymas.

18 juillet. Caboteur du Protectorat, "Hawera", de 10 ton. pas. Atwood.

23 juillet. Caboteur du Protectorat, "Wastrea", de 9 ton. pas. Maipati.

23 juillet. Caboteur du Protectorat, "Wastrea", de 9 ton. pas. Maipati.

23 juillet. Caboteur du Protectorat, "Horatio", de 23 ton. pas. Chavas.

28 juillet. Trois-mâts bulleire uruguayen, "Alpha", de 215 ton. pas. Casselwil.

MARCHE DE PAPETE.

Tous ces appartenants sur la place du marché, du vendredi 25 au jeudi 30 juillet 1863 inclus.

Pain. .	85 kilos.	Poissons.
Viande de bœuf. .	300 id.	
de porc. .	170 id.	Crus. 360 paquets
Veau. .	25 id.	Guis. 90 id.

Le Directeur de l'imprimerie, J. LANGOMAIN.

Légumes.	35 paquets.	Aubergines. .	12 id.
Carottes. .	42 id.	Feij. .	270 paquets.
Oignons. .	55 id.	Fruits.	paquets.
Navets. .	25 id.	Cocos. .	380 paquets.
Taro. .	320 paquets.	Oranges. .	250 paniers.
Palates. .	40 paniers	Bananes. .	65 id.
Maire. .	35 id.	Ananas. .	50 paquets.
Tomates. .	15 id.		

Le brig Suerte, appartenant à M. Beuiler, négociant à Papete, prend un chargement de 30,000 oranges venues de Punaauia et des îles pour Valparaiso.

Ecole des bestiaux aboutiss à Papete, du vendredi 24 au jeudi 30 juillet 1863 inclus.

Date.	Boeufs et veaux	Boeufs de bœufs	Boeufs	Boeufs	Ribes
25 juillet.	"	"	"	"	"
25 juillet.	"	"	"	"	"
26	Beuf. 1	Georges.	A.	Auchi.	Papéete.
27	Vache. .	id.	A.	id.	id.
28	Vache. .	id.	N.	Georges.	Papeete.
29	Beuf. .	id.	A.	Auchi.	Papéete.
30	Vache. .	id.	N.	Georges.	Papeete.

ANNONCES.

M. J. Lubbo, à l'honneur d'informer le public qu'il liquide ses intérêts commerciaux sur cette place; en conséquence, il invite les personnes qui ont des comptes à régler chez lui, de vouloir bien se présenter avant le 1er septembre prochain pour les solder.

Mr J. Lubbo has the honor to inform the public that he is now liquidating his commercial interest in this place; in consequence, he invites those persons who have accounts to settle with him, to call before the 1st of September next and settle them.

Te family nei o M. J. Lubbo i te tata'ita e te opau nei oia i fana man parau no te bas raa raa, no reira to anu atu nei oia i te faka e tarau ri fana i ratou ra e i ratou iana ra e i leire mai i mai i tara aro i ma'ae i te mahua i no te teputa e laoli i fana man parau na ratou ra.

2—2

AVIS.

L'indien Ralari a Parau est dans l'intention de vendre à M. Chibret la terre Paopurevu, située dans le district de Pare, et enregistrée fa 83, n° 536.

PARAU FAITAIE

Te opau nei Ralari a Parau e hoo aeo ia M. Chibret, i te fenua ra o Paopurevu, o te vui i te matacina ra o Pare, e o te tomti hia i te apj parau 83, n° 536.

AVIS.

Li'ndien Ralari a Paopurevu e hoo aeo ia M. Chibret, Ch bird the terra Paopurevu, située dans le district de Pare, en registrée fa 83, n° 536.

PARAU FAITAIE

Te opau nei Ralari a Tatalaha e hoo aeo ia M. Chibret, i te fenua ra o Paopurevu, o te vui i te matacina ra o Pare, e o te tomti hia i te apj parau 83, n° 536.

AVIS.

L'indien Ralari est dans l'intention de lancer à M. Isaac Henry, les terres Teaohera, Ahoteleia, Atteretau, Tavalaitiau, Hiti, u et Teini, situées dans le district de Hitiua.

PARAU FAITAIE.

Te opau nei i laala'ra o Ralari e hoo aeo ia M. Isaac Henry, i te fenua ra o Paopurevu, o te vui i te matacina ra o Pare, e o te tomti hia i te apj parau 83, n° 536.

AVIS.

The captain of the american ship "Alpha" will not be responsible for any debts contracted by the crew of the said ship.

Alfred W. Hart.
Agent of the Alpha.

LIGNE RÉGULIÈRE

ET BI-ANNUELLE

De bâtiments à voiles entre Bordeaux et Papete.

MM. les négociants et marchands de la place qui désirent faire venir directement des marchandises de France, n'ont qu'à adresser leurs commandes à M. Ménière, négociant, rue du Luxembourg, 20, à PARIS, où à M. Ballande, armateur à BORDEAUX, rue saint-Siméon, 15.

Le premier navire de cette ligne, le "Brémontier", est parti de BORDEAUX le 15 mars dernier.